— Ça va vite bien!... Ah! de mon jeune temps on n'avait pas tant de chic!...

Pendant ce petit bout de causette, l'un des amis qui nous accompagne monte son appareil photographique.

— Ah! les poilsons! dit « maman Rose » qui s'en aperçoit, ils viennent pour tirer mon portrait.

— Est-ce que vous allez nous refuser cette permission?

— Non, mais il faut que vous me donniez le temps de mettre mon bonnet et mon châle.

— Tiens, tiens, est-ce que vous seriez coquette?

— Ça, c'est mon affaire, répond-elle en riant malicieusement.

Sans l'aide d'personne « maman Rose » gaîtie sa chaise et à petit pas gagne le fauteuil en cuir placé près du feu.

Sa taille bien que diminuée est à peine courbe, et tête est ferme et sa démarche bien que lourde est assurée.

Chez cette femme plus que centenaire, la vieillesse n'a rien qui épouvante ou qui repousse, comme cela arrive malheureusement trop fréquemment. C'est une belle vieille.

En un tour de main, elle défait son bonnet de toile.

— Vous voyez, dit-elle j'ai fait couper mes cheveux... A mon âge, vous comprenez, des cheveux longs ça me gêne. Tous les ans je les fais couper.

Une de ses filles, respectable personne aux cheveux blancs, lui met un bonnet de cérémonie, agrafe son châle et sur les recommandations de « maman Rose » la tire à quatre épingles.

La tête droite, sans aucun tremblement, la centenaire pose devant l'appareil.

Grâce à la complaisance nous pouvons mettre sous les yeux de nos lecteurs le portrait fidèle, sinon de la plus âgée, du moins de l'une des femmes les plus âgées de France.

Société des Amis de l'Université de Lille

La Société des Amis et Anciens Etudiants de l'Université du Nord a tenu son assemblée générale dimanche matin, à l'annexe du Grand-Hôtel, rue Faidherbe.

La séance est ouverte à 10 heures et 1/2, par M. Louis Legrand, conseiller d'Etat, président.

M. le président donne la parole à M. Gargon, secrétaire, pour la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté.

M. Cazenave, trésorier, lit ensuite un rapport sur la situation financière de la Société, situation excellente, qui prouve la bonne gestion du comité et qui permet de regarder l'avenir avec confiance. Le budget du dernier trimestre de 1895 est approuvé.

L'ordre du jour appelle la révision des statuts.

Les nouveaux statuts élaborés par le comité sont adoptés.

Le gargon propose d'accepter les étudiants des Facultés de l'Etat au titre de membres associés. C'est un excellent moyen de mettre les jeunes gens en relations avec la société. Il sera de la sorte plus facile de les avoir comme membres titulaires lorsqu'ils auront terminé leurs études. Cette proposition a été adoptée.

Funérailles

Dimanche l'association amicale des Combattants de 1870-71 de Lille conduisait à sa dernière demeure, M. Amand Rondeaux, qui jouissait à juste titre de la sympathie et de la considération de tous ceux qui l'ont connu.

Une foule nombreuse avait également tenu de donner au défunt sa part de regrets en cette circonstance et de magnifiques couronnes avaient été déposées sur le cercueil.

Après la cérémonie. M. Foulon, président de l'Association, prononça l'adieu suivant qui impressionna toute l'assistance.

Messieurs,

C'est avec le cœur rempli d'une douloureuse émotion que je viens aujourd'hui dire un dernier adieu à M. Amand-Louis Rondeaux, membre de l'Association amicale des Combattants de Lille. Que n'ai-dit il y a quelques jours qu'un devoir si pénible devait m'être réservé! La destinée a des lois que nul ne peut prévoir et elle nous frappe au moment où nous y pensons le moins.

Dimanche dernier, Rondeaux quittait sa famille, voyait et plein d'espérance pour se diriger vers Paris où il allait rejoindre la délégation des Combattants de Lille qui devait prendre part à la fête annuelle des Anciens militaires de France.

La veille, il nous disait adieu en nous donnant rendez-vous pour le lendemain, il ne faisait une fête de revoir avec nous les environs de Paris qu'il avait vus de près en 1870. Mais, hélas! lui qui remplissait toujours si bien ses promesses, n'a pu remplir cette dernière, et ce drapeau qu'avec fierté il se proposait d'accompagner là-bas, le même aujourd'hui a un dernier devoir à remplir.

Pris d'une indisposition subite au moment où le train l'emportait vers Paris, il ne put aller plus loin qu'Arras, transporté à l'hôpital la mort l'emporta en quelques heures, loin de sa famille et de ses amis.

Rondeaux était un patriote sincère et convaincu. Engagé volontaire au début de cette malheureuse guerre contre le Prussien, il fait incorporé au 43e bataillon de chasseurs à pieds et prit part dans l'armée de la Loire aux combats qu'elle eut à soutenir près d'Orléans.

Rondeaux était un de nos sociétaires les plus sûrs, chez nous sa mort nous cause-t-elle à tous et particulièrement à ceux qui l'attendaient à Paris une douloureuse émotion.

Vous avez tous, messieurs, quelles sympathies il a laissées partout; franc et loyal, plein d'une gaîté presque initistive, sa perte fera un vide dans l'Association amicale des Combattants de Lille.

Au nom de tous ses membres, et avec l'expression la plus sincère de nos regrets, je salue la mémoire de notre ami Rondeaux, en lui disant pour la dernière fois, adieu!

Attaque nocturne

M. Boos François, 62 ans, maçon, 52, rue Manuel, passant dimanche vers onze heures et demie du soir, rue Franklin a été assailli par un individu armé de deux coups de rasoir et lui enleva sa montre ou argent et son porte-monnaie contenant environ 7 francs. Des passants accoururent aux cris que poussait M. Boos et mirent l'agresseur en fuite.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Barbier, commissaire de service.

Chute d'une pierre

Vers huit heures du matin, un morceau pesant environ quatre vingts kilos est tombé du clocher de l'église St-Michel. Personne n'a été blessé, parce que bloc qui s'est détaché près de la croix.

MM. Levy et Antoine Boyer, députés, désirent prendre la parole sur le groupement des ouvriers des manufactures des tabacs et l'organisation des syndicats, mais les deux orateurs annoncent ne pas vouloir parler.

Il est près de trois heures et demie quand la séance commence, sous la présidence de M. Collette.

Remarqué sur l'estrade : MM. Sever, député, Delesalle et Dehierre, adjoints au maire de Lille. Beaucoup de femmes étaient présentes.

M. Tempier, secrétaire de la section de la manufacture des tabacs prend le premier la parole et fait un exposé de la situation actuelle des travailleurs des tabacs et développe les nombreux désidérates et leurs revendications légitimes, c'est-à-dire l'augmentation des salaires tant pour les hommes que pour les femmes et l'organisation de classes de retraites. Il demande que la caisse des secours soit administrée par les ouvriers eux-mêmes, et en terminant il recommande à tous les travailleurs de la manufacture des tabacs de se syndiquer. Sur huit cents ouvriers qui composent le personnel de la succursale de Lille, quatre cents au plus font partie du syndicat.

L'orateur en regagnant sa place est très vivement applaudi.

M. Sever, député, prend ensuite la parole et répète en quelque sorte le discours du précédent orateur.

Il déclare qu'il appuiera les revendications des ouvriers inspirés des conseils publics et s'engage à son tour, les intéressés le savent, à syndiquer.

M. Delesalle, adjoint au maire, lui succède. Il préconise la création d'une bourse du travail où tous les syndicats sans exception seraient représentés, car dit-il, l'union fait la force et lorsque des demandes seraient nécessaires la cohésion des syndiqués assurerait la victoire de leurs desiderata. Il recommande, lui aussi, la création d'une caisse de retraites et fait un passant un pressant appel aux femmes, les engageant à se syndiquer.

Il promet que le conseil municipal allouera désormais une subvention aux délégués qui ne cesseront de rendre dans divers congrès, comme cela se fait d'ailleurs dans quelques localités.

La conférence a été terminée vers 5 heures et demie. Elle a fait un profit de la caisse de secours au produit la somme de 19 francs.

HAZEBROUCK

L'assassinat d'un vieillard
A BLARINGHEM

(Nouveaux détails)

On présume que le crime remonte à la nuit de lundi à mardi. Les assassins ont dû surprendre Delobelle pendant son sommeil.

Ne voulant pas le tuer, ils l'ont renversé, il couchait avec une bêche à portée de sa main.

Les assassins ont dû pénétrer dans la maison par la fenêtre d'un petit réduit laissée ouverte. Le crime accompli, ils sont repartis par le même chemin.

Ils avaient d'abord essayé d'entrer par le four à pain, dont ils avaient démoli la toiture, mais ils y ont renoncé.

Deux individus, dont le départ de la commune coïncide avec la date présumée du crime, et qui avaient logé dans la grange du maire, sont recherchés.

Un porte-monnaie contenant trois francs a été retrouvé sous une table. La mesure avait été fouillée de fond en comble et les meubles, dont le contenu était éparpillé par terre, étaient ouverts.

DUNKERQUE

ACCIDENTS DU TRAVAIL

Hier, dans le courant de la journée, le nommé Joseph Blondel, 50 ans, journalier, demeurant à St-Pol-sur-Mer, occupé au chargement de bois de la bélandre *Et ses*, quand plaçant un madrier d'un côté, une pile qui se trouvait du côté opposé dégringola et tomba sur ses jambes.

Blondel est en ce moment dans une serrée entre ces madriers; il fut retiré presqu'aussitôt par ses camarades de travail; mais comme il se plaignait de fortes douleurs, il a été transporté à l'hôpital.

— Hier, également, le nommé Gustave Barra, 65 ans, journalier, demeurant à St-Pol-sur-Mer, était occupé dans le cale du steamer *Barrowbrook*, à préparer des élingues de madriers, quand tout à coup, l'une des ces charges en s'élevant sur le pont, chavira et vint atteindre cet ouvrier au genou droit.

Par la secousse, Barra fut renversé.

Relevé aussitôt, le blessé qui avait le genou débloité, a été conduit à l'hôpital à l'aide d'une voiture de place.

Le 43e de ligne à Dunkerque

Les 33e de ligne et artillerie, demanche 31 mai à 10 heures du matin à Dunkerque.

Il y effectuera des tirs à longue portée jusqu'au 5 juin; pour ou le 16e bataillon de chasseurs le remplacera dans cette ville.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

Depuis quelques jours, une grave épidémie de rougeole avec complication de pneumonie et de bronchite sévit, dans l'arrondissement de Béthune, sur les enfants de 1 à 6 ans. Les décès sont nombreux. A Bruay, notamment, sur une population de 12,000 habitants, il y a 10 décès par jour.

La population des cérons des Brebis est également fort éprouvée.

Accident mortel aux mines de Lens

Le nommé Camille Bezon, âgé de 41 ans, décharger aux fours à coke des mines de Lens, rue Jean-Jaurès, à Méricourt, vers onze heures du matin traverser la voie ferrée entre deux wagons vides pour caler un autre wagon chargé de charbon que poussait un de ses camarades de travail, et se trouvait entre ces deux wagons à hauteur de la ceinture.

Ce malheureux ouvrier fut relevé et transporté sans connaître son domicile, où il ne tarda pas à y succomber. Bizon qui a été en cette circonstance victime de son imprudence, laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

Haillicourt. — Un petit bâtiment appartenant à M. Augustin Duplanquin, cultivateur à Haillicourt et loué à M. Siméon Neven, a été détruit par un incendie. La perte est évaluée à 150 fr. pour le propriétaire et 50 fr. pour le locataire. Le propriétaire seul était assuré.

Molinghem. — Une meule de 2,500 bottes de paille de blé appartenant à M. Charles Noé, cultivateur à Molinghem a été la proie des flammes jeudi vers 11 h. 1/2 du matin. Les voisins, enfants, Léon Ducatez et Léonce Noé, âgés tous deux de 7 ans 1/2, qui en jouant avec des allumettes près de la meule y ont mis le feu.

A. D.

VARIÉTÉS

INCONSTANTE

Le jour qui, blâfard, tombant derrière l'Arc-de-Triomphe dans un affolement de mètes tachetées de fleurs d'orange, mettait sur Paris un triste linceul d'ombres silencieuses.

Et déjà, à distance, points affaiblis dans cette demi-obscurité, les perles électriques jetaient leurs étincelles bleuâtres dans les feuillages jaunis d'automne. Seul, insensible à la menace d'une tourmente prochaine, accoudé à quelque lame desert au hasard du bois, un jeune homme attendait. Il était immobile, pensif, cette affreuse perplexité qui ridait ses traits, les marquait de martyre. laissait dériver un terrible drame intime, une poignante angoisse. Puis, brusquement il se leva, jeta sa cigarette, se précipitant vers le bruit encore bien perdu d'une voiture roulant sur le gravier.

— « Enfin, murmura-t-il, elle viendra une dernière fois. »

La nuit avait grandi. Les avenues prenaient un aspect mystérieux, se cerclaient à l'horizon des lueurs clairsemées symétriquement.

Au détour d'une allée, le coupé s'arrêta. Une femme en sortit avec une mutinerie si réelle, si inconsequente que l'étranger eut un geste d'incrédulité.

Elle s'avança avec vivacité, laissa retomber la lourde voilette sur ses traits de parisienne effrontée et parla.

— « Rapprochons-nous Georges. Vous savez que je suis très peureuse!

— Oh, répondit navré l'ami familier. Que vous jouez cette de rôle aujourd'hui!

Mais il la suivit en courbant la tête, et le coupe presque uni se rapprocha de l'aristocratique voiture. Le cocher, qui, dans la beauté de sa compagne, reconnue sous la mousseline qui couvrait le visage se taisait. Une fois encore elle commença :

— Savez-vous, Georges, que vous êtes très dangereux. Me forcer presque, par cette soirée glaciale, à venir vous causer ainsi, au risque de ma réputation, de mon honneur de jeune fille!

— Ecoutez, Adrienne, soyons francs l'un et l'autre. L'instant est douloureux pour moi. Vous avez été toute ma pensée jusqu'ici. Pour vous, à force de persévérance, j'ai conquis un grade.

J'étais pauvre, je ne suis guère riche encore, mais j'ai l'avenir pour moi et un heureux commencement.

L'avenir? Mais si vous n'êtes plus là, si votre promesse est vaine, si votre cœur m'oublie, que me reste-t-il qu'ai-je besoin de la fortune?

Je Parisienne est un caméléon entre les cils et d'une voix plus grave mais plus faible, déchirant les fils de sa voilette, elle dit avec douceur :

—Georges, je vous ai follement aimé : Je vous aime encore avec passion... J'ai contre moi le monde et le monde ne pardonne pas les mésalliances. Je vous aimerai toujours, je vous l'assure. Je vous ai connu dans l'éblouissement d'un bal. Vous m'êtiez apparu dans toute votre jeunesse, votre gaieté, votre enthousiasme. Il y a longtemps que j'ai gardé de souvenir ne m'ému le passé et je me crois parfois au lendemain de nos serments. Riche, il me semblait que votre position faite, vous vous fut fréquemment répété, je pourrais me moquer des méditances d'autrui et des reproches de famille. Par mes lettres je vous ai soulenu, encouragé : chacune d'elles témoignait de mes propres projets. Pour vous, j'ai joué de ruse, j'ai trompé les observations minutieuses, l'espionnage des mieus... Que me reprochez-vous?

— Je vous reproche, répliqua-t-il amèrement, de briser ma destinée. Si vous êtes venue à ce rendez-vous discret, c'est par crainte du scandale. Votre arrivée prouve que vous lui êtiez écrivais que si vous négligiez ma prière, je me tuerais lèchement. Vous êtes accourue de peur qu'une main indiscrète ne découvrit sur ma poitrine, après ma mort, vos confidences, vos confidences d'antrefois! »

Il avait relevé la tête. Tout-à-l'heure, humble, anéanti, il se contenait à peine. Maintenant qu'il avait retrouvé son audace altière il la dominait, sous l'ouragan qui courbait les peupliers, mettait des frissons d'effroi dans les massifs voisins.

— Taisez-vous, Georges, vous me faites mal. C'est vrai que secrètement, puisque bientôt je me marie, redoutant de votre part une résolution funeste, je gardais le souvenir de votre amitié les lettres qu'elle ne me refusera pas. Au reçu de votre dernier billet j'ai ressenti une souffrance effroyable. J'ai compris que votre désespoir, si je n'accourais, vous ferait commettre, et pour vous remettre du courage dans l'âme, pour vous affirmer que j'obéis uniquement à une volonté paternelle en sacrifiant mon bonheur...

— Allons donc, vous avez hâte d'en finir. Je ne crois plus en vous. On ne parjure pas ainsi sa parole, fût-elle donnée sous l'empire d'un emportement. Votre passion passagère, si les années en ont consacré la certitude. Tenez, en approchant votre prochain mariage, un ministère de la Marine, j'ai cru devoir fou. Vos correspondances ne m'en disaient rien. Vous auriez dû, jouant de malice, prendre les devants, me préparer... peut-être cussiez-vous obtenu mon consentement. Je ne pouvais vous prendre pour une vaillante. Quelques mois d'absence ont suffi pour transformer la frivolité de vos sentiments. Il ne m'appartient pas de les ramener à moi... Je vous rends votre promesse! »

Superbe il avait retiré, retenues ensemble par une faveur fosse, les lettres aimées. Et les lui tendant, un sanglot dans la gorge, il ajouta :

— « Elles-vous satisfaite? Pour moi je vous ai revue!

Mon espérance dernière est accomplie. Je ne vous demande pas la date de votre mariage, je ne pourrais y assister. Et-ce même à l'abri d'une chapelle discrète. »

Avec une pointe d'inquiétude, elle murmura :

— « Mais vous n'allez pas vous tuer, Georges Et ce mon dégantée, lèvreuse avait saisi la sienne.

— « Que vous importe? Je reprendrai la mer dès demain. La mer, ma seule amie désormais notre refuge à nous, mariés, la silencieuse qui garde ses secrets et ses morts. »

Il ne la regardait même plus. Revoyant peut-être sur le tableau de sa vie coulée, les rangées de large où, soutenu par son étoile d'amour, il attendait impassible à son poste, dans la frénésie du commandement, la manœuvre du salut, il demeurait rêveur.

« Adieu, Georges, dit-elle.

» Adieu, Adrienne. »

Ce fut tout, au trait cadencé des chevaux l'incessante partit. A nouveau seul, absorbé par l'écourement des choses d'ici-bas, il allait avec lenteur, tandis que là-bas les lumières, tremblante disparaissaient, dans les cierges funèbres précédant quelque fatal cortège arrêté soudain dans l'éloignement imprécis.

Henri LANTHIER

BIBLIOGRAPHIE

Mojre cuirière « Le Chat Noir » commence cette semaine la publication du journal de Jean-Nicolas de Longcourt, satire amusante et pleine d'esprit dans la plume d'un de ses plus fins humoristes contemporains. Protions de l'occasion pour ajouter que le « Chat Noir », sous l'habile direction de MM. Emile Boucher et Raymond Lacan, continue à grouper autour de lui des écrivains et des dessinateurs de roof. Le prix de son prix d'abonnement est que de 7 francs par an. Ecrire pour tout ce qui concerne la rédaction et l'administration, 1, rue Favart, Paris.

LILLE

La Fête de Jeanne d'Arc

Les illuminations en l'honneur de Jeanne d'Arc ne diffèrent pas sensiblement de celles qui ont eu lieu l'année dernière.

Comme il y a un an, les clériceux ont allumé force lampions, lanternes vénitiennes : environ une manse sur mille étaient illuminées. Dans quelques quartiers il y avait absence totale de lumignons, dans d'autres il y avait profusion, rue Royale par exemple.

Les drapeaux tricolores et les bannières de tous les formats flottaient à nombre de fenêtres.

Toute la soirée des théories de curés, d'abbés, de frères de tous ordres escortant leurs élèves ont défilé dans nos rues, regardant d'un air béat en se frottant le menton, les verres en couleurs alignés aux fenêtres.

Si cette manifestation du clergé est une expiation et un regret d'avoir condamné Jeanne à être brûlée vive, la bonne Jeanne doit être contente car ses bourreaux mettent le même entrain à la gratiller qu'ils ont mis à la torturer moralement d'abord et à l'envoyer ensuite au bucher.

LES OUVRIERS DES TABACS

La conférence du Conservatoire

Environ quinze cents personnes remplissaient, hier après-midi, la salle du Conservatoire, où

LE NORD

DOUAI

Les fêtes de Gayant

Voici le programme des fêtes de Gayant :

Samedi 11 juillet, retraite aux flambeaux. — Dimanche 12, concours hippique au stand de la Société des Sports ; concours de pêche; fête vénitienne sur le Scarpe ; bal populaire place Carnot. — Lundi 13, fête de l'inauguration de la statue de Marceline Desbordes-Valmore; matinée soit à l'Hôtel-de-Ville, soit au théâtre, illumination du square Jemappes, de la rue de Valenciennes et de la maison de naissance, de la rue de Douai. Bal populaire sur cette place — Mardi 14, Fête nationale, revue de la garnison, ascension aérostatique sur l'Esplanade, feu d'artifice, bal place Carnot. Mercredi à 5 h., concours polychrome, concert de la Musique municipale. — Jeudi 16, courses vélocipédiques sur l'Esplanade, précédées d'une course générale de vitesse. Bal Grand'Place.

AVESNES

Glageon. — L'un des grands magasins de Paris recevait dernièrement la commande d'un mobilier à expédier à M. X... de Glageon ; cet envoi fut fait aussitôt et le fut payé.

Le gendarme Michel, de la brigade de Trélon, chargé de l'enquête, a découvert l'auteur de cette escroquerie. Un jeune X... qui avoue les faits et déclare qu'il avait agi par suite des inspirations de l'un de ses camarades et que tous deux avaient dépensé la valeur de ce mobilier.

L'enquête se poursuit, paraît-il, pour les gens qui ces deux individus font partie d'une bande qui commet de nombreuses escroqueries de ce genre.

Sémeries. — Un incendie qui s'est déclaré hier vers onze heures du matin, a détruit la ferme de M. Lefrancq, cultivateur à Sémeries, route de Saint-du-Nord ; malgré les efforts des pompiers, toutes les récoltes ont été perdues; les dégâts sont évalués à 4,000 francs environ sans assurance.

Sars-Poteries. — M. Autier, âgé de 30 ans environ, domestique chez M. Sandeart-Brandelle, bonneteur à Feltelet, conduisait samedi une voiture de marchandises à la gare de Sars-Poteries, quand le cheval se mit à ruer et l'obligeait à frapper à coups de bâtons. M. Autier qui avait été projeté sur la voiture, a eu une forte plaie au crâne, il a été transporté au cabaret D..., où M. le docteur Lehoucq lui a donné les soins que son état exigeait.

Cet accident est d'autant plus regrettable, que M. Autier soutient ses vieux parents; on espère quoique les blessures soient graves, qu'elles n'auront pas d'issue fatale.

LA PÊCHE
en eau douce

Pour des raisons que je n'ai pas à donner ici j'ai cru devoir me décharger de la mission que m'avait confié le Syndicat des pêcheurs en me nommant secrétaire, mission que je remplissais depuis sa fondation, malgré le désir plusieurs fois manifesté, de remplacer à un autre cet emploi important dans une association de cette envergure.

Le seul regret que j'emporterai en abandonnant l'emploi que j'avais fait pendant 10 ans, c'est mon exemple suivi par plusieurs membres du comité.

J'espère encore qu'ils reviendront sur leur détermination et qu'un contrôle le voudrait qu'ils y prendront davantage, si c'est possible, à l'œuvre qui leur était chère et pour la prospérité de laquelle ils ont déjà tant fait.

Le Syndicat traverse donc une crise des plus graves et l'énergie de tous doit être employée pour lui faire franchir ce pas.

Ce qui arrive était prévu. Rien n'est immuable ni immuable, les hommes passent et si ma démission ne devanait un peu les prévisions, il n'y aurait rien d'anormal dans la succession ouverte aujourd'hui.

L'organisation du syndicat est telle qu'elle peut faire fonctionner les changements des titulaires dans les fonctions de son comité et ce serait faire injure aux pêcheurs lillois que de supposer un seul instant que mon remplacement offrira des difficultés.

Ce qui offrise surtout c'est l'éloignement mais de mes affaires s'amoindrit, s'atténue.

Le secrétaire qui est en ce moment, au bout de quelques semaines, possédera son affaire et la mènera sans difficulté.

Au début, alors que tout était à faire, que les employés de secrétaire et de trésorier étaient réunis dans un bureau, les hommes pouvaient se rendre compte des considérables, il y avait de quoi effrayer un timide, mais il n'en est plus ainsi aujourd'hui.

Le comité qui m'a suivi ne saurait me vouloir laisser aller le syndicat tout doucement ou provoquer les renseignements du dehors, si on désire obtenir des résultats meilleurs.

Que la confiance n'abandonne donc pas les pêcheurs. Un comité nouveau, au contraire, fera peut-être mieux que nous n'avons fait.

S'il obtient une coopération plus suivie, plus efficace de la part des pêcheurs, il produira de grandes choses même, car tout est là.

L'apathie est le grand ennemi à combattre.

Les pêcheurs en se tenant à l'écart, en se suivant pas les réunions, ne peuvent se rendre compte des agissements du Comité.

De là des légendes qui disparaissent quand au contraire ils prennent part à la tâche et se rendent compte de ce qui est dû pour eux.

Le syndicat, mais c'est tout le monde des pêcheurs Ce qu'il fait doit être connaît et approuvé par tous.

Les statuts sont réduits à la plus grande simplicité, ils laissent le champ libre à l'initiative et n'encerrent pas le comité dans un cercle infranchissable comme il est si bien dans tout d'association qui veut tout prévoir.

Ce système, qui était le mien, a été choisi pour des hommes sérieux, désireux de bien faire. Il permet de choisir ce voie et d'oser toute amélioration.

Il doit être bon puisque le syndicat a prospéré et obtenu de tels résultats qu'il excite l'admiration des autres associations françaises qui toutes ont les yeux fixés sur le Nord.

Aidé par la bonne volonté de nos administrations, modeste du reste dans ses revendications il a toujours gagné du terrain et petit à petit, sans trop froisser les intérêts opposés aux siens, il roblanu des revendications qui, accumulées, ont, du tout au tout, modifié la situation de nos riviera au point de vue des empoisonnements industriels et même du repeuplement.

Ce qu'on disait impossible il y a quelques années est aujourd'hui un fait accompli.

Les choses les empoisonnements n'existent plus et dans la pratique ils ne peuvent avoir lieu que par accident ou par mauvaise volonté.

Il n'y a donc qu'à continuer la campagne commencée et surtout à étendre le champ d'action du syndicat.

Car il y a cet de singulier que les améliorations ne se produisent que là où le syndicat poursuit les abus!

En effet, j'apprends à chaque instant que les filets traînants, par exemple, que je voulais disparus, sont employés ouvertement à la pêche à la perche et à la pêche de compétition.

Les abus ne battent en retraite que pied à pied, à mesure que le syndicat avance !

N'est-ce pas criant ces injustices qui font de notre département une réunion de petits égoïs trop par le bon plaisir de tel ou tel agent ?

Ainsi en ce moment, en temps de fraît, dans certaines sociétés, comme la Vieux Condé, par exemple, on pêche en plein jour au filet et on prétend le poisson pour le vendre.

Certainement M. Deroma-Ignore cela car il a donné des instructions qui ne laissent plus de doute sur sa volonté de nous aider à combattre le braconnage et l'empoisonnement.

Je cite Vieux-Condé, mais je pourrais citer bien d'autres endroits. A Armentières, entre ponts on traîne et on pêche en ce moment comme si la pêche était ouverte.

Si le poisson était mangeable encore, mais le poisson blanc qui déjà n'est que de qualité médiocre quand il est dans de bonnes conditions, est en ce moment très mauvais. Sa destruction à l'aide de filets cause en outre la destruction des frayères, cause de l'avenir.

Donc tout n'est pas parfait et le champ reste ouvert à l'activité du Comité que désignera le Syndicat dans son assemblée du dimanche prochain 7 juin.

Qu'il me permette de lui indiquer les points principaux sur lesquels il devra porter tous ses efforts :

Tout d'abord il faut gagner au Syndicat les pêcheurs encore trop nombreux qui n'y ont pas adhéré.

Puis il devra travailler à la formation de sociétés nouvelles là où elles entrent de pêche ne se sont pas encore groupés.

Enfin il y a encore des sociétés qui restent en dehors du syndicat, il doit les y amener, c'est l'intérêt commun.

Le faisant, cela il augmentera son influence et fera disparaître de plus en plus les abus qui pourrait.

En fondant le syndicat j'ai fondé une œuvre durable qui en peut exister que tant que le pourra et dès à tous : Confiance.

A. DUBOIS.

Je remercie sincèrement les amis qui sont venus m'assurer de leur entier dévouement à propos de l'affaire Duhant. Je n'ai pas songe un seul instant que les calomnies de ce personnage pussent être prises au sérieux par ceux qui me connaissent, mais il n'en est pas moins dangereux de laisser continuer ces attaques injurieuses. Aussi ai-je décidé d'en appeler à la justice, une plainte a été déposée aujourd'hui même entre les mains de M. le Procureur de la République.

A. D.

TRIBUNAUX

Conseil de Guerre de Lille

Séance du 30 mai 1896

Louis Hugot, soldat au 8e régiment d'infanterie. — Bris volontaire d'objets de casernement. — Six mois de prison. — Alfred Horwath, soldat au 84e d'infanterie. — Abandon de poste. — Trois mois de prison. — X..., caporal au 1er d'infanterie. — Vol d'un billet de chemin de fer au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord. — Acquitté. Délivrance : M. Van Eulandt. — Alphonse Cotton, soldat réservisto au recrutement de Valenciennes. — Insoumission. Acquitté. — Gustave Vardrarsten, soldat au 145e d'infanterie. — Désertion à l'intérieur en temps de paix. Trois ans de prison.

FINANCES

Revue Hebdomadaire

Paris, le 30 mai 1896.

Les fluctuations sont très étendues sur les Rentes françaises :

Le 3 0/0 termine à 101.80.

Le 3 1/2 0/0 à 104.75.

Le Crédit Foncier est en hausse à 675.

Les porteurs d'obligations foncières 1877, qui vont être remboursées prochainement et par, s'empressent d'arbitrer leurs titres contre des foncières 2.40 0/0 1895, qui ne sont encore qu'à 480 et laissent par conséquent aux acquéreurs une marge à la hausse de 20 francs au minimum.

Le Comptoir National d'Escompte s'élève à 578.

Nous ne pouvons pas nous faire une situation des plus favorables ; l'ensemble des opérations est en augmentation de près de 4 millions.

La Société Générale est toujours fermement à 509; elle s'occupe en ce moment d'étendre son réseau d'agences dans la banlieue de Paris.

Le Crédit Lyonnais finit très demandé à 792.50.

La Rente Serbe 4 0/0 amortissable se négocie à 71, bien au-dessus de son cours d'introduction sur le marché.

Les revenus affectés au service et à l'amortissement de cet emprunt offrent aux capitalistes toutes les garanties désirables.

On ne saurait trop que, dès leur apparition, les obligations ottomanes 5 0/0 1896 ont reçu sur le marché un accueil des plus favorables.

Les événements que nous avons signalés de la Crète n'ont entravé, en aucune façon, le classement de cette valeur. Aussi est-elle demandée à 476.

C'est le samedi 6 juin que sera ouverte la souscription aux obligations 4 0/0 Consolidé Or de Saint-Domingue.

Les garanties de ces titres consistent en prélèvements sur les meilleures sources de revenus de l'Etat.

Ces prélèvements fourniront une somme d'un million par an, alors que le service des intérêts et de l'amortissement n'exige que 925,000 fr.

L'action du Rio Amer était à 1185.

On peut dire que jamais la contrefaçon ne s'est exercée avec plus d'acharnement qu'à l'égard de cette Société.

Celle-ci a en partant et sur tous les points gain de cause, et les amants qu'elle a subis depuis l'origine peuvent être considérés comme une preuve indiscutable de la supériorité de ses titres.

La French Exploration, rue Lafayette, vient d'acquérir tous les droits de MM. Richelieu et Cie, de Johannesberg, dans la New Midas Estate, qui devient ainsi, comme la Mario-Louise, une affaire exclusivement française.

Cette acquisition augmente considérablement la valeur intrinsèque des actions de la French Exploration, dont les titres se font de plus en plus rares sur le marché.

La Robinson Randfontein est tenue à 39.50.

Les nouvelles de la mine sont des plus favorables.

Chemins Français sans mouvement.

LE MEILLEUR MOYEN

de prévenir et de guérir les

CONVULSIONS

de leur donner le

SIROP DE Dentition

si fréquentes chez les jeunes enfant

Les succès sont certains et garantis

Pharm. BOLE, *276, r. du 7 illies*

Prix du flacon : 2 fr.

Le Droit à la Santé

Si, grâce aux révolutions successives, tout le monde jouit aujourd'hui de ses droits politiques de citoyens, chacun doit également avoir le droit de vivre en bonne santé.

C'est pour donner à tous le moyen facile de profiter de ce droit précieux que M. Marto Lechaux, le Pharmacien-Chimiste si populaire à Bordeaux, a composé son Rob Lechaux (jus (jus d'herbes), dépuratif par excellence, indispensable dans toutes les maladies qui sont la conséquence de l'altération du sang. Il rafraîchit, purifie, régénère le sang, stimule l'appétit, donne des couleurs et des forces. C'est à cet excellent Rob Lechaux qu'une foule de maladies réputés incurables, doivent leur rétablissement.

Mais il importe de ne pas se laisser tromper. Pour déjouer les contrefaçons, on peut s'adresser à l'avoué Lechaux, 3, Chaînes, Bordeaux, lequel qui expédie 3 flacons franco, contre mandat de 12 francs, ou pour 21 francs 6 flacons accompagnés d'une intéressante études sur les altérations du sang et leur guérison.

INJECTION BROU

Guérison rapide, certaine, sans danger, des ECOULEMENTS anciens ou récents, *Supprimes* SANTAL et CUBEBE, *modèle* SANTAL et CUBEBE, *modèle* SANTAL et CUBEBE, *modèle